

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Envoi par numéro	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

### Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

### Annonces :

Canton Suisse Etranger

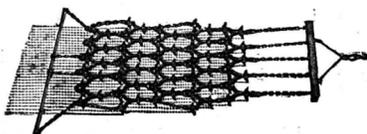
La ligne ou son espace . . . 0.15 0.20 0.30

Réclames . . . . . 0.40

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignement et devis s'adresser à l'agence de publicité Louis MAYOR, 5 Boulevard James Fazy, GENEVE.

## FRITZ MARTI Soc. anon. Berne. Dépôt à Yverdon (Place de la gare)



Recommande : Herse à Prairies système Laacke les plus éprouvées, avec dents forgées en acier et élément d'assemblage sans pareil : elles se distinguent par leur simplicité, exclusion complète de pièces compliquées et inutiles, facilité de remplacement de chaque pièce, solidité à toute épreuve, durabilité, résistant beaucoup d'années sans nécessiter de réparations et sans traces d'usure sensible, rendement de travail supérieur et intensif. La meilleure des herse connues. Nombreuses attestations à disposition. ROULEAUX pour champs et prairies. CHARRUES, semoirs, distributeurs à engrais, pompes à purin. (Prospectus gratuits et franco)

Représentant : J.-Em. de Riedmatten, à Batassé, SION. Ecrémeuses, Faucheuses DEERING IDEAL, Faneuses. Rateaux à cheval et à main. Monte-foin, Presses à foin.

### MANUFACTURE DE CARTONNAGES FABRIQUE DE REGISTRES ET CAHIERS RELIURE, DORURE

**Classeurs à Arc**  
2,25 pce, 7 ou 8 cm. d'écartement

**Classeurs définitifs**  
1,25 pce, 7 ou 8 cm. d'écartement

**Perforateurs 2.** — 7 ou 8 cm. d'écartement

Pour quantités supérieures, prière de nous demander offres spéciales.

FLEUR DE LYS, Frères

Téléphone 2398 RENENS L. 1639 M.

### FOURNITURE DES MULETS

pour le service de l'Artillerie de montagne et pour les cours de forteresse en 1908. Les propriétaires de mulets qui sont disposés à fournir leurs mulets pour ces services sont invités à s'annoncer par écrit au sousigné jusqu'au 31 Mars prochain.

Les prix de louages et les conditions de fournitures seront indiqués à chaque propriétaire après l'expiration du délai fixé pour l'inscription.

Orbe, février 1908 L'Officier de livraison des chevaux en service dans la Suisse Occidentale.

B. L. 428 C. COTTIER, major-vétérinaire

### Location de Costumes pour Bals masqués et Mascarades, pour Dames, Messieurs et Enfants.

J. SAX costumier, BEX

Pendant le Carnaval Dépôt Martigny-Ville maison des Bains. L.338M. (Avenue de la Gare) (Téléphone)

### CÉRÉBROL!

Le plus pratique et le plus économique pour le traitement des :

Migraines, Névralgies, insomnies, crampes d'estomac, etc.

Guérison prompte et assurée par les poudres

**CÉRÉBROL**

Prix de la boîte : Fr. 1.60

Pharm. Vulliemoz, Payerne.

**On cherche**

pour le 15 Mars ou 1er Avril une FILLE de toute confiance ayant déjà servi et connaissant la cuisine bourgeoise comme il faut.

BON GAGE

S'adresser à la boulangerie Cosandez Aigle.

**On demande**

une fille de 20 ans, propre et honnête, ayant déjà fait du service, pour petit ménage; gage 20 à 25 francs.

S'adresser à M. Spira à Montney.

LA CLÉMENTINE des ALPES Chartrreuse suisse

LIQUEUR EXTRA-FINE

FABRIQUÉE AVEC DES PLANTES AROMATISÉES DU MASSIF DU GRAND ST-BERNARD

En vente

LA CLÉMENTINE S.A. 11, Av. Tour Henri FRIBOURG (Suisse)

Dans tous les bons cafés et chez MM. Gensch & Brigue, Mouthon Sierre; Sté. Sed. de consommation Sion; Hôtel Kluser Martigny; Gaillard frères Châbles; L. Roy S-Maurice

### Portraits fusains.

Les tableaux le plus riches quoique en disent MM. les photographes, resteront toujours deux faits à la main par les artistes, par les procédés du charbon et du fusain dont l'innaltérabilité est garantie.

Ces tableaux frappant de ressemblance se font au prix de Frs. 20 par l'ETABLISSEMENT ARTISTIQUE DE SAXON (Suisse) L.300M

### CLICHÉS

pour insertions, prix courants, catalogues, etc. Dessins et clichés pour marques de fabrique à déposer.

### Galvanos

Travaux garantis et soignés. Demandez prix et renseignements à F. Fessler, Lausanne, Avenue du Léman 73. L2336M

### Il n'y a plus de SURDITÉ

Cette pénible infirmité qui désespère tant de malheureux, qu'aucun traitement n'a pu soulager est enfin vaincue malgré l'impuissance de la médecine, grâce à

**L'AUDIO-PHONEX LUOQ**

Seule véritable oreille de sourd (complètement invisible)

Par sa puissance et sa précision, ce nouvel appareil Breveté est pour l'oreille ce que la lunette est pour l'œil affaibli. Il développe l'ouïe dès ses premières applications et progressivement sans aucun remède et à tout âge rétablit le sens auditif et fait en même temps disparaître tous les bruits et bourdonnements.

L'inventeur M. Luoc 130 rue Amélot à Paris (France) renseigne gratuitement tous les intéressés. Ecrivez lui sans retard.

### Beiteiligung

gezucht an Hôtel event, auch an neu zu gründender Hotel Unternehmung in aufblühenden Kurort von finanzkräftigem Interessenten.

Offerten sub chiffre Z. F. 1769 an Rudolf Moss. Biel. L.301M.

### Employée de bureau

Sérieuse, intelligente, trouverait place dans une maison d'édition de la Suisse Française, 2 langues si possible. Certificats exigés.

Prix à convenir.

S'adresser à l'Agence de Publicité MAYOR, à Genève. sous chiffre L. 148 M.

**CURE DE RAISINS**

en toute Saisison

Extra par litre

Fr. 6.50

MARCEL le MARCEL

VERITABLE

**FERMET MARCEL**

Burmam

de Loche (Suisse)

Tonique, Dépuratif

Exiger le prénom MARCEL et la signature

Souvenir contre Diabète, Anémie, maux de tête, de la peau, Stomatite, Ex-jama, maladies d'estomac. Dispense, Artériosclérose, etc.

Pharmacies : Allet, Pitteloud, Zimmermann, Sion.

800000.

300.000, 60.000, 30.000, jusqu'à 240 fr au minimum sont à gagner avec un billet.

Chaque billet est gagnant. Six tirages par an : 1<sup>er</sup> Février. 1<sup>er</sup> Avril. 1<sup>er</sup> Juin 1<sup>er</sup> Août. 1<sup>er</sup> Octobre. 1<sup>er</sup> Décembre. Les plus petits lots étant à peu près égaux à la mise, on ne court presque pas de risque.

**PARTS à 5 Fr.**

Prospectus gratuits

Bankhaus Danemark Kopenhagen K. 5

Autorisé par l'Etat en Suisse

**Chaussures Suisses**

**"Tell"**

MARQUE DÉPOSÉE

Fabrique de Chaussures

**Frauenfeld**

En vente dans les Magasins de Chaussures

**Thés de Ceylan de Chine** 467

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

● GENEVE ●

Demandez ce thé à votre épiciériste

Taille — Foin — Regain A. Panchaud & Cie à Vevey

Fabricant Mag.-pharm. C. Brantl Zurich.

C'est ainsi que vous pouvez enlever les cors aux pieds et durillons, si vous vous servez du remède nouveau, sensationnel et agissant sans douleur.

**Emplâtre Torpédo**

Prix : 1 franc.

Dépôt à Lausanne : pharmacie Fontanaz, Bourg 18. Sion : dans les pharmacies.

## HOTELS-PENSIONS

En vue de la prochaine saison des étrangers L'agence de publicité LOUIS MAYOR, à Genève, rappelle qu'elle se charge à des conditions très avantageuses de la transmission des annonces à tous les journaux suisses et étrangers.

### Devis et renseignements gratuits sur Demande

AGENCE DE PUBLICITÉ LOUIS MAYOR, GENEVE

**Tous les Communiqués**

pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une Annonce

### Sion. - Maison Populaire - Sion.

derrière la cathédrale

Café — Restaurant ouvert à toute heure du jour.

Chambres pour ouvriers et voyageurs

Salle de réunions.

Chauffage central.

Se recommande.

l'Union Ouvrière

Plus de Goitre!

**STRUMALINE**

SOUVERAIN contre le gros cou.

Dépôts dans toutes les pharmacies. oooooo

Dépôt général: D. Grewar, Meiringen.

**KROPFGEIST**

best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke angeschwollene Häuse m. atembeschwerden verbunden, in Flaschen à fr. 2 — empfiehlt Apotheker Guhl Stein à Rh. A 11077

3 à 10 fr. de Gain accessoire

peuvent être réalisés chaque jour par dames et messieurs de toutes conditions. Travail industriel, à domicile, colportage, écritures et représentation. Offres à la Maison :

**W. RAST à Genève.**

### IMPURETÉS

du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de

### SIROP de brou de noix ferrugineux GOLLIEZ

(Marque 2 Palmiers)

En vente partout en flacons de 3 frs. et 5.50

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

**10.000 PAIRES DE SOULIERS**

4 paires pour Frs. 7.50 seulement.

Ensuite d'achat avant de grande quantité, je peux fournir : 1 paire de souliers pr. monsieur et une paire pour dame, à lacets, noirs ou bruns, avec semelle clouée, dernière façon ainsi qu'une paire pr. monsieur, une paire pour dame, très élégants et très légers.

Toutes les 4 paires pour 7 frs. 50. Il suffit d'indiquer la longueur. l'envoi contre remb. : Exportation de Chaussures Kohane Krakau No 15 On échange ce qui ne conviendrait pas. L.302M.

Bulletin politique

L'enseignement religieux en Italie

Les partisans de la laïcisation complète des écoles en Italie ont subi, hier jeudi, un gros échec à la Chambre des députés.

Après que MM. Turati, député de Milan et le comte Girolamo Giusso, napolitain, eurent développé, le premier, un ordre du jour affirmant la nécessité pour l'Etat d'assurer la laïcisation des écoles, et le second, des arguments en faveur de la liberté d'enseignement, la Chambre a procédé au vote par divisions de la motion déposée il y a quelques jours par M. Bissoletti invitant le gouvernement à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exclure l'enseignement religieux sous toutes ses formes.

La première partie: La Chambre invite le gouvernement à assurer le caractère laïque de l'école primaire, est repoussée à une très forte majorité, par assis et levés.

La Chambre repousse à l'appel nominal par 847 voix contre 60, la deuxième partie de la motion Bissoletti également repoussée par le gouvernement et disant: En évitant que dans les écoles primaires, on donne sous quelque forme que ce soit, l'enseignement religieux.

La Chambre vote ensuite à l'appel nominal sur un ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement et déposé par M. Marsengo-Bastia; cet ordre du jour est approuvé par 279 voix contre 129.

M. Giolitti, président du conseil, a combattu la motion Bissoletti. Il a conjuré les députés de rendre un vote explicite. Lui-même, à cette occasion, écoute la grande voix de la liberté. Il n'accepte pas non plus un amendement ainsi conçu:

« La Chambre considérant l'incompétence de l'Etat à dispenser tout enseignement dogmatique qui ne peut pas trouver sa place dans les écoles publiques primaires, etc. »

Cet amendement est repoussé par 335 voix contre 106 et une abstention. Ont voté en faveur de l'amendement les députés de l'extrême-gauche, ainsi que cinq autres députés parmi lesquels MM. di Rudini, Lazati et Martini.

Les assauts contre le ministère français

A peine le ministère Clemenceau venait-il de sortir avec les honneurs de la victoire du houleux débat sur la question marocaine, qu'il a dû subir un nouvel assaut de la part de ses ennemis, conduits assurément, par le petit père Combes qui aspire à reprendre le pouvoir.

Cette fois, ce fut non plus sur une question de politique extérieure, mais à propos de la discussion du projet de loi sur l'impôt sur le revenu.

Un député de la gauche radicale, M. Aimond, avait proposé de remplacer l'article 1er du projet ainsi conçu:

« Cessent d'être perçues à dater de la mise en vigueur de la présente loi: les contributions foncières des propriétés bâties et des propriétés non bâties; la contribution personnelle mobilière, celle des portes et fenêtres et celle des patentes » par le texte suivant:

« En remplacement des contributions supprimées par la présente loi, il est établi un impôt général sur les revenus de toutes catégories auquel il est ajouté un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu de chaque contribuable. »

M. Caliaux, ministre des finances, a longuement défendu le texte du projet; puis il a posé la question de confiance. La victoire du gouvernement était assurée car une quinzaine de députés de la gauche radicale avaient décidé, précédemment d'invier M. Aimond, membre du groupe, à retirer son amendement. Dans ces conditions, il apparaît qu'il n'est pas été nécessaire de poser la question de confiance; mais en ce faisant, M. Clemenceau voulait mettre les combativistes dont M. Aimond passe pour être le porte-parole, en demeure de se prononcer nettement; ainsi il aurait pu compter ses ennemis. Il ne s'attendait peut-être pas à une majorité aussi forte que celle qu'il a obtenue, 243 voix.

La place n'est pas encore prête pour recevoir la succession du ministère Clemenceau. Il est vrai que rien n'est plus fragile qu'une majorité parlementaire et qu'il suffirait d'une embuche adroitement dressée pour lui faire perdre pied.

La loi polonaise votée à la Chambre des seigneurs

On avait pensé que la Chambre des seigneurs de Prusse apporterait à la loi d'expropriation polonaise les adoucissements que la majorité de la commission avait votés, et qui rendaient presque inefficaces les mesures élaborées par le gouvernement et sanctionnées par la Chambre des députés.

Il n'en a été rien. Après des débats qui ont duré plusieurs jours, la Chambre des sei-

gneurs a adopté mercredi à une majorité, il est vrai, relativement faible, par 143 voix contre 111, une motion tendant à rétablir le projet de loi dans la teneur que la Chambre des députés lui avait donnée; puis elle a adopté l'ensemble du projet.

CONFEDERATION

L'armée suisse jugée de l'étranger

Après l'Angleterre, l'Allemagne! Voici le colonel Gaudke qui, dans les colonnes du « Berliner Tageblatt », consacre un article à « l'Armée suisse et ce qu'elle coûte ».

L'écrivain militaire allemand constate d'abord la discipline et la combativité de l'armée suisse; ces qualités, elle les doit à la préparation de la jeunesse au métier des armes, à l'excellente organisation de ses sociétés de tir, enfin au patriotisme de ses classes cultivées.

Il reconnaît, en citant un article du colonel Hungerbühler, que l'armée helvétique représente et défend à l'extérieur la cause des milices; à l'intérieur, elle fait l'éducation du caractère national et donne au peuple conscience de sa force.

Après son collègue suisse encore, le colonel Gaedke reconnaît que nous savons compenser la brièveté de nos services militaires par un emploi judicieux du temps. Il fait remarquer aussi l'interférence perpétuelle de la vie militaire et de la vie civile, puisque nous méritons régulièrement sur pied, bon an, mal ans, 16,500 recrues de toutes armes et 80,500 soldats aux cours de répétition et manœuvres, sans compter 1000 futurs sous-officiers, 300 aspirants et 270 officiers dans nos écoles spéciales.

Avec tout cela, l'auteur de l'article s'étonne du prix modique auquel revient cette armée de milices, que d'autres prétendent, en Allemagne, devoir coûter plus cher qu'une armée permanente. En fait, les dépenses militaires de la Suisse reviennent à 11 fr. 50 par citoyen, tandis que le sujet allemand a à supporter 18 francs 10 et même 24 fr. 40 si aux charges de l'armée on ajoute celles de la marine.

Le colonel termine ainsi:

« Tout ne convient pas à tous. Mais l'armée suisse mérite une considération sérieuse de la part de tout soldat réfléchi. Entre elle et le système allemand il y a place pour bien des degrés intermédiaires qui tiendraient un compte suffisant de l'élément « défensif ». L'esprit d'offensive ne manque d'ailleurs pas à l'armée suisse, si l'on en juge par l'impression qu'elle fait en manœuvres. Mais avant toute chose, ce que les paroles du colonel suisse nous font assez comprendre, c'est que l'esprit dont une armée est animée ne dépend point de la longueur de ses temps de service ».

Le rachat du Gothard

Berne 27. — On croit généralement que les actions du Gothard se trouvent presque toutes dans les coffres fort de Berlin et Francfort. Ce n'est pas tout à fait exact. Il y en a un gros paquet dans les banques de Vienne. Aussi les actionnaires viennois ne sont pas du tout satisfaits de la perspective du procès de la Société du Gothard à être obligée d'entendre à la Confédération. Ils veulent donc se constituer en groupe et reprendre pour leur compte les pourparlers avec les délégués du Conseil fédéral, en vue de trouver un moyen d'entente.

A Berlin aussi on n'envisage pas de bon œil ce procès parce qu'on craint que le Conseil fédéral n'exerce une influence sur le Tribunal fédéral. La finance allemande a cependant déjà eu des preuves évidentes de l'indépendance absolue du Tribunal fédéral. Mais néanmoins la suspicion existe.

Les traitements fédéraux

Le projet de loi sur les traitements des fonctionnaires et employés fédéraux est terminé dans ses lignes principales. La proportion de l'augmentation des traitements n'est pas encore déterminée définitivement, mais elle ne sera pas la même pour toutes les catégories. Les dernières classes auront une augmentation de 10 et de 15%; pour les catégories supérieures elle sera moins considérable.

Il faudra plusieurs millions, ne fût-ce que pour une augmentation modeste; mais il s'agit de 15270 fonctionnaires et employés, sans compter les buralistes de 5e classe, les gardes-frontière, les ouvriers des ateliers, etc. L'ensemble du personnel salarié par la Confédération, les C. F. F. non compris, comprend le beau chiffre d'environ 25,000 personnes.

Très probablement, le projet sera prêt pour la fin du mois de mars prochain et pourra être présenté aux Chambres fédérales dans le courant de la prochaine session extraordinaire.

Le monopole des céréales

A l'assemblée de l'Association suisse des meuniers qui a eu lieu mercredi à Zurich, dix-huit cantons étaient représentés par des délégués.

Après avoir entendu un rapport du président, M. Eugène Maggi, l'assemblée a voté à l'unanimité une résolution dans laquelle l'association suisse des meuniers se déclare favorable à l'initiative prise par la société démocratique de St-Gall tendant à monopoliser l'importation des blés. L'assemblée déclare que le monopole est le moyen le plus sûr pour arrêter la baisse de l'industrie meunière. Elle charge le comité de se mettre en rapports avec le comité central démocratique et les re-

présentants de l'agriculture pour examiner les démarches à faire pour la réalisation du projet.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Séance du 27 février.

MM. les Conseillers d'Etat Couchepin, président, et Burgener ont délégués pour représenter le Conseil d'Etat aux obsèques de M. Ed. de Steiger, conseiller d'Etat du canton de Berne, qui auront lieu à Berne le 29 février courant.

Il est accordé à M. Ambroise Pellouclou un droit d'enseignement pour son établissement à Champex, sous le nom de Hôtel de la Dent du Midi.

M. Jules Terretiaz est nommé débitant de sels au Levron, Vollèges, en remplacement du titulaire démissionnaire.

M. César Eggel est nommé débitant de sels à Naters, en remplacement du titulaire décédé.

Il est créé un second débit de sels à Naters et Mme Klingele-Michlig en est nommée tenancière.

Loi forestière

La commission chargée de l'examen de la nouvelle loi forestière s'est réunie aujourd'hui pour la deuxième fois à l'hôtel du gouvernement, pour arrêter définitivement ses propositions à soumettre au Grand Conseil.

Association agricole du Valais

A la demande de la société d'agriculture de Saxon, l'assemblée générale de l'association agricole du Valais, fixée au dimanche 1er mars 1908, est renvoyée au dimanche 15 mars prochain, à la même heure et avec le même ordre du jour.

La seconde galerie du Simplon

Le 22 février expirait le terme où l'entreprise Brandt Brandau & Co devait déclarer définitivement à la direction générale des C. F. F. si elle se chargeait de la construction de la seconde galerie du Simplon, ou si elle persistait dans le refus quel avait déjà opposé.

Une réponse catégorique de la part de l'entreprise ne paraît pas être encore arrivée.

Par contre il y a eu mercredi une conférence entre M. Sulzer et d'autres membres de l'entreprise avec la direction générale des C. F. F. On n'a pu encore arriver à une entente définitive. Il y aura prochainement une deuxième conférence pour discuter plusieurs détails importants.

Les express du Simplon

A partir d'aujourd'hui, le Simplon Express, limité actuellement à Milan, sera prolongé jusqu'à Venise, et de trihebdomadaire, deviendra quotidien.

Ce train de luxe qui dessert une partie de la Suisse et traverse le nord de l'Italie pour aboutir à l'Adriatique, offre aux voyageurs un intérêt considérable et sans cesse renouvelé.

Le Simplon-Express partira tous les jours de Calais à 3 heures du soir et quittera Paris (P. L. M.) à 8 heures 5 du soir, pour arriver à Lausanne à 6 heures du matin à Palanza à 10 h. 36, à Baveno à 10 h. 42, à Stresa à 10 h. 47, à Milan à 12 h. 30, et à Venise à 4 h. 50 du soir.

Bourgeoisie de Sion

Les comptes de l'administration bourgeoise de Sion pour 1907 accusent en recettes 15,682 fr. 60 et aux dépenses 15,133, 28 fr. L'excédent des recettes est de 549 fr. 32.

Les capitaux se sont accrus en 1907 de 2,349 fr. 32; ils s'élevaient au 31 décembre à 133,876, fr. 35.

Le passif est de 4,347 fr. 93.

La bourgeoisie possède en bâtiments 288,800 fr.; en forêts 93,430 fr. en ruraux 172,232 fr. Soit au total, 554,462 fr. de fortune immobilière.

Les comptes de l'hôpital bourgeois bouclent par un déficit de 1,172 fr. (46,299 fr. de dépenses et 45,127 fr. de recettes).

L'inventaire de l'hôpital au 31 décembre accuse un actif de 615,637 fr.

Sion — Concert de Ste-Cécile

Notre excellente société de chant « Ste-Cécile » dont les productions sont toujours si goûtées, donne un concert dimanche 1er mars à huit heures et demie du soir, au Casino, sous la direction de Mme Alfred Delacoste, professeur.

Le programme de la soirée comprend en première partie: deux chœurs mixtes « Chanson de la Forêt » et « Chanson d'été »; un chœur d'hommes « Sapins géants »; un chœur de dames « Fête de la St-Jean » et deux solos « Air de Dinorah » et « Chaminate ». En deuxième partie, une comédie en un acte « Eté de la St-Martin » par Meilhac et Halévy.

Voilà qui nous promet une délicieuse soirée de dernier dimanche de « carnaval ».

Martigny — Usine à gaz

La société suisse des usines à gaz va créer, à Martigny, une usine à gaz. Le conseil municipal vient de lui en accorder la concession.

Les avalanches

Une avalanche est tombée, lundi matin, sur

la route d'Entremont, près du village de Brocard, interceptant toutes communications. Après quelques heures de travail, les habitants du Brocard ont réussi à ouvrir une tranchée pour livrer passage aux chars se rendant à la foire de Martigny-Dorvg.

Trafic du bétail à la frontière savoisiennne

Le département fédéral de l'agriculture publie le communiqué suivant:

L'état sanitaire du bétail dans la Haute-Savoie s'étant amélioré, nous citons par la présente la décision prise en date du 10 septembre 1907 et autorisons de nouveau aux anciennes conditions l'importation des bœufs, veaux et porcs de boucherie, ainsi que des bœufs de travail et porcs d'élevage par les bureaux de douane de la frontière savoisiennne.

Cambrilage dans une chapelle

Un correspondant nous écrit:

La petite chapelle vers le pont de Bramois récemment restaurée par un jeune peintre R. Locher, vient d'être visitée une de ces nuits dernières par quelques cambrioleurs.

Le révérend curé de la localité, y allant dire sa messe hebdomadaire du mercredi, a trouvé à sa grande surprise, la serrure de la grille d'entrée, forcée et à droite de celle-ci une petite porte rustique en fer protégeant le tronc, enfoncée; les serrures de 2 buffes l'un contenant le calice, les chasubles etc., et l'autre, divers objets avaient été dévissés. Les voleurs n'ont toutefois pas emporté le calice qui a été aussitôt mis en lieu sûr.

On ignore la valeur de la somme que pouvait contenir le tronc dévalisé. Espérons que les coupables ne tarderont pas à être découverts.

Le prix des farines

Les meuniers de la Suisse orientale ont de nouveau décidé de réduire de 2 francs par cent kilos le prix de la farine.

L'altitude de nos hôtels

Notre canton possède des hôtels à toutes les altitudes.

C'est l'Hôtel Belvédère au Gornegrat, qui est le plus haut (3136 m.), et c'est l'Hôtel de la Tour au Borveret, qui est le plus bas (380 m.). Entre 400 et 700 m., nous comptons 59 établissements, et 59 aussi entre 900 et 1200 m.; c'est entre 1200 et 1500 m. que nous en comptons le plus grand nombre, savoir: 87, plus du quart; 26 sont au-dessus de 2000 m. et 7 sont plus élevés que l'Hospice du Grand-St-Bernard (2472 m.); ce sont les Hôtels Gornegrat (3136 m.), Concordia (2870 m.), de la station Riederalp, Fluhalp (2612 m.) et Lac Noir (2589 m.) vallée de Zermatt, Plattjen (2578 m.), vallée de Saas, Riffelberg (2569 m.) au-dessus de Zermatt, et Weissmies (2560 m.) dans la Trientalp, vallée de Saas. Ceux qui suivent immédiatement sont les hôtels: Torrentalp (2440 m.), — l'Asile de lépreux du « Malin » — au-dessus de Loèche-les-Bains, Weisshorn (2345 m.) au-dessus de St-Luc, vallée d'Anniviers, Wildstübel (2329 m.); sur le col de la Gemma, Belvédère (2300 m.), au col de la Furka, Riffelalp (2227 m.) au-dessus de Zermatt, col de Balme (2204 m.), Egghorn (2193 m.), Belalp (2180 m.), Staffalp (2146 m.), au-dessus de Zermatt, Mattmark (2133 m.), vallée de Saas, col du Sannetsch (2120 m.), etc.

Les neiges dans le Haut-Valais

La température s'étant quelque peu abaissée, la circulation dans la vallée de Loetschen devient de nouveau possible. Mercredi, la voiture postale a pu reprendre son service jusqu'à Goppenstein.

Chronique agricole

Le dégel des terres s'est produit par la pluie, ce qui est préférable pour les blés en terre. Les montagnes ont reçu de nouvelles chutes de neige très importantes et jusqu'à une altitude de 800 à 1000 mètres. On va se plaindre dans la plaine d'une trop grande abondance d'eau qui retardera les travaux et les semailles du printemps en particulier.

En commerce, c'est pour quelques articles agricoles la lourdeur continue pour ne pas dire la baisse, que l'on constate: Les blés et les avoines sont offerts de l'étranger à des prix en baisse qui influent sur nos marchés. Les vins se vendent toujours mal, le bétail, celui de boucherie en particulier est en recul.

La culture fait ses achats de graines fourragères à des prix très élevés cette année. Les trèfles et les luzernes se vendent 30 à 40 francs par 100 kg. de plus que les années précédentes. Les espargettes aussi sont chères.

Tous les marchés français sont en faiblesse pour les blés. Cette semaine, leur cours moyen est de 22 fr. 52 les 100 kilos. A Marseille, les blés russes se sont vendus de 22 fr. 75 à 23 fr. 50 non acquittés. Les blés argentins sont offerts à des prix moins bien tenus. Pendant que les cours ne tombent pas plus bas à Marseille, nos blés du pays conservent leur cote nominale de 23 fr. environ les 100 kilos. Les principaux marchés d'Europe sont en baisse.

Les farines ont suivi le mouvement de recul des blés et sont plus faiblement tenues en général, avec affaires très calmes.

On continue à signaler un peu de faiblesse, surtout sur les avoines de consommation. Les avoines de semence de choix, plus demandées depuis quelque temps, conservent des prix variant de 22 à 25 fr. les 100 kilos suivant qualité. A Lyon, les avoines de consommation valent de 17 fr. 75 à 18 fr. 25 les 100 kilos.

A propos de Géronde

Beaucoup de lecteurs de nos journaux va-

laisans, suivent depuis quelques semaines, avec un vif intérêt et une légitime curiosité, le développement de l'œuvre scolaire du « Sou de Géronde ». On constate avec un réel plaisir que cette initiative a rencontré le plus favorable accueil, surtout dans l'un ou l'autre district qui ont donné avec un entrain admirable et bien propre à servir d'exemple et de stimulant. Mais, s'il y a de la lumière, il y a encore bien des ombres et des lacunes au tableau que nous avons sous les yeux. Espérons que le temps, qui fait tant de belles et bonnes choses, se chargera de les corriger ou de les atténuer, sinon de les effacer complètement. En effet, d'après l'énumération des écoles, nous n'avons guère vu encore que la moitié, sauf erreur, figurer dans la liste publiée par la presse. Nous aimons à croire d'ailleurs que l'on n'aura rien perdu pour attendre, et qu'ici et là, on aura différé simplement pour saisir une occasion plus favorable ou plus propre à mieux attendre le but. Aussi, assisterons-nous certainement, jusqu'à la fin du cours scolaire actuel, au défilé de toutes les écoles qui n'ont pas encore répondu à l'appel. En particulier, nous pensons rencontrer, avant l'expiration de cette échéance, les écoles de tout un district où, si l'on a peut-être déjà songé à la souscription, l'on a oublié ou négligé de faire jusqu'à cette heure la démonstration tangible des efforts réalisés ou de la tâche accomplie, surtout que l'on n'y est pas plus pauvre ni moins gêné qu'ailleurs. Souhaitons donc, là où il y a du retard, que l'on a voulu reculer pour mieux sauter, et pour finir, l'on nous cause la plus agréable des surprises, car ce n'est certainement que par l'effet du hasard, mais non par hostilité ou même indifférence qu'il nous est donné de noter cette abstention.

A ce propos, nous avons remarqué avec plaisir, dans la dernière liste, l'offre de (10 fr.) d'une administration communale qui a tenu à s'associer à l'œuvre scolaire du Sou de Géronde. C'est là une décision à louer et à encourager. Nos conseils municipaux lui donneraient certainement un élan et un renfort en se joignant au petit monde des écoliers par la souscription d'une offrande en rapport avec la situation de la caisse communale. Encore ici, nous ne doutons pas qu'à l'exemple de cette commune, bien d'autres tiendront à prouver à la nouvelle œuvre leur sympathique appui.

Le sou de Géronde

Oeuvre scolaire de bienfaisance au profit de l'Institut cantonal des enfants sourds-muets. (Suite de la souscription)

- AYER (Anniviers) école mixte (22) fr. 3,50. CHALAIS (école élémentaire des garçons) (23) fr. 2,50. GRANGES école des garçons (25) fr. 3,90; cours de répétition (12) fr. 3,80; total fr. 11,50. BRAMOIS école des garçons française (16) avec don de l'inst. fr. 1; fr. 3. CHAMOSON 2 classes de filles fr. 10; école mixte fr. 1,50; total fr. 11,50. NENDAZ (Basse-Nendaz) école des filles (18) inst. fr. 1; total fr. 5,30. CHARRAT école des garçons et cours de répétition (13) fr. 6,50. MARTIGNY-C. (Fontaine) école mixte (9) fr. 1,70. (Cergneu) école mixte (18) inst. fr. 1 et total fr. 3,90. RIDDES (Pensionnat St-Joseph) école des filles (31) fr. 12,50. SILLON école des filles (17) fr. 1,45; école mixte (18) fr. 1,35. ORSIERES (Chambille) école mixte (14) fr. 1; total fr. 3,15. MASSONGEX école des garçons (13) fr. 3; école des filles (10) fr. 2,85; école enfantine fr. 0,90; M. Delaiole, rév. curé; prés. comm. scolaire fr. 5; personnel enseignant fr. 2,50; total fr. 14,25. Daviaz école mixte (25) inst. fr. 2; total fr. 11,80. MEX école mixte (18) fr. 2,15; inst. fr. 1; total fr. 3,15. MONTHÉY école mixte (27) fr. 3,85; inst. fr. 1; total fr. 4,85. PORT-VALAIS (Evouettes) école des filles au lieu de fr. 3,95) fr. 9,10. N. B. Les dons (espèces ou timbres-poste) peuvent continuer à parvenir au secrétariat de l'instruction publique à Sion, qui en fait le versement à la Caisse hypothécaire au fur et à mesure de leur arrivée. Ces valeurs, portant intérêt dans un livre d'épargne jusqu'à destination d'emploi, recevront leur application dès l'ouverture pour Géronde du cours scolaire 1908-09. Leur répartition ainsi que tout compte s'y rapportant, feront l'objet d'une publication ultérieure. (Communiqué)

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

LES OBSÈQUES DE M. DE STEIGER Les obsèques de M. de Steiger, membre du gouvernement bernais, auront lieu demain samedi à 11 1/2 à Berne. Le Conseil national sera représenté à la cérémonie par MM. Secrétan et Iselin; le Conseil des Etats par son président, M. Scherrer, et par M. Richard.

UNE BELLE CAPTURE

On a capturé dans l'Aar, près de Buren, un brochet de dimensions peu ordinaires. Il mesurait 1 m. 25 de longueur et avait une circonférence de 75 centimètres.

Grisons

UN JEUNE HOMME QUI EMPOISONNE SES FRANCES La justice a arrêté jeudi un jeune homme de Bruggli, nommé de la Casa, qui, à deux reprises, en 1902 et en 1907, avait empoisonné deux jeunes filles avec lesquelles il s'était successivement fiancé et qui se trouvaient dans

un état intéressant. Après avoir commencé par nier, le misérable a avoué ses crimes.

LES MORMONS AU TRIBUNAL

Le tribunal de police de Coire a condamné à trois ans de prison, quatre missionnaires mormons de l'Utah (Etats-Unis) pour avoir fait de la propagande et prêché en faveur de la polygamie.

Tessin

LES ELECTIONS POUR LE CONSEIL DES ETATS

M. Battaglini, député au Conseil des Etats, dont l'élection paraissait menacée à la suite du scrutin de dimanche dernier, a fait savoir au comité cantonal radical, qu'il mettait son mandat à la disposition du parti.

Le comité a déclaré prendre acte de sa démission et de faire des démarches auprès de M. Soldini, maire de Chiasso pour qu'il pose sa candidature à la place de M. Battaglini sur la liste radicale, au second tour de scrutin qui aura lieu dimanche en huit.

Vaud

LES DISPARUS

Les membres de la colonne des Plans Col-des Essets, téléphonent, des Plans, jeudi soir. Le temps est plus calme. Dès que la chose sera possible, nous ferons une nouvelle expédition sur le Col des Essets. Nous sommes toutefois convaincus que nous ne retrouverons rien des deux disparus avant le printemps.

Les Plans, 28. — On n'a pas encore des traces des deux disparus.

LE SAUVETAGE DU LEMAN

La section de St-Prex de la Société de sauvetage du Léman, a eu lundi soir, à St-Prex, une assemblée où elle a discuté de la fête centrale qu'elle s'est chargée d'organiser, et dont la date a été fixée au 5 juillet. Un comité d'organisation a été constitué.

Zurich

INCENDIE

Jeudi matin un incendie a détruit à Schlieren (Zurich) les ateliers de sellerie de la fabrique suisse de wagons.

Le feu a pris dans un récipient à couleur dans lequel on avait laissé tomber un fer chaud.

Les dommages sont évalués à fr. 20,000.

ECHOS

PILE OU FACE

Le juge de la Cour suprême de New-Jersey a frappé d'une amende de cinquante dollars chacun douze jurés qui ne pouvant se mettre d'accord sur un verdict, avaient, pour en finir, décidé de jouer à pile ou face la condamnation ou l'acquiescement d'un conducteur de tramway, qui avait écrasé une petite fille.

M. Roosevelt, en tirant à la courte paille et en distribuant à pile ou face quelques fonctions publiques sur l'attribution desquelles il n'avait pu mettre d'accord les sénateurs d'un Etat de l'Union, avait donné un mauvais exemple aux jurés de New-Jersey; mais le juge n'a pas considéré cela comme une circonstance atténuante.

LES COQUILLES BAROQUES

Ces maudites coquilles, elles se glissent partout, sournoises, inévitables dans la hâte de la composition. Tout récemment, un grand journal parisien du soir rend un compte de la visite faite à Versailles par les membres du bureau du Sénat. Voici le titre de ce compte-rendu: « Le bureau du Sénat à Versailles. »

LA FATIGUE DES TERRES

Un savant agronome a présenté récemment à l'Académie des sciences de Paris, une note instructive sur la fatigue des terres.

On sait qu'il est impossible de faire revenir sur le sol à des intervalles trop rapprochés certaines légumineuses fourragères. On dit alors que « la terre est fatiguée ».

C'est bien dit; mais qu'est-ce que cela signifie? Il y a là une de ces explications qui n'expliquent rien et dont on se contente par habitude.

Pourquoi, en effet, peut-on cultiver indéfiniment du blé sur le même sol, en observant, bien entendu, les lois de la « restitution » en engrais minéraux, alors que l'on ne peut pas y cultiver de la même façon persistante de la luzerne par exemple?

Des expériences fort bien faites montrent que cette différence de possibilité culturale tient à ce que la légumineuse, la luzerne, si c'est d'elle qu'il s'agit, sécrète des principes toxiques qui s'accumulent dans le sol et qui causent le dépérissement des plantes. Il est donc nécessaire d'attendre, avant de remettre un champ en luzerne, que des labours aient aéré la terre pendant une suite d'années assez longue pour détruire ces toxines.

A LA RECHERCHE DES HERITIERS

Le village de Kalnach est en émoi. L'agent d'un solliciteur anglais recherche en effet, dans ce village, l'héritier ou les héritiers d'un nommé Keshi, qui est décédé aux Indes en 1815, laissant une fortune de soixante millions qui, avec les intérêts composés, s'élève aujourd'hui à trois cent millions de francs, déposés à la Banque d'Angleterre.

Keshi était originaire de Kalnach et il s'était engagé au service de la Hollande pour devenir ensuite pirate et acquérir ainsi une jolie fortune.

Des recherches ont été entreprises aux archives de la commune, et on paraît avoir découvert plusieurs personnes qui peuvent établir d'une façon catégorique leur descendance.

Il paraît même, d'après les documents retrouvés, qu'en 1840 déjà, on avait recherché les héritiers de Keshi et on découvrit une dame nommée Waeli. Mais celle-ci avait refusé de prendre possession de l'héritage pour des motifs religieux, l'origine de cette fortune étant suspecte.

Jusqu'ici, cependant, on n'a aucun renseignement précis sur l'existence réelle de cette fortune et l'on ne sait vraiment si l'Etat de Berne encaissera les 75 millions de l'impôt successoral qui lui reviendrait dans ce cas.

LE NAVIRE-ECLAIR

Le navire qui va le plus vite du monde est actuellement le contre-torpilleur anglais « Tartar ». Aux essais, il a couvert le mille (1825 mètres) à la vitesse de 37 nœuds 037, soit un peu plus d'une minute et demie. Cette admirable rapidité dépasse de quatre nœuds la vitesse d'une des torpilles Whitehead dernier modèle, dont le « Tartar » est armé. En sorte que le contre-torpilleur britannique va plus vite que ses projectiles.

LA PUBLICITE PAR LES JOURNAUX

Un bijoutier parisien a envoyé 20,000 catalogues, ce qui lui a coûté 2225 fr., y compris les frais de timbres, adresses, enveloppes; il a reçu 29 réponses, qui ont conduit à des ventes ayant donné un bénéfice net de fr. 495. La même maison a dépensé 1700 fr. en annonces, dans les journaux; elle a reçu 1100 réponses, fait 364 ventes, et réalisé un bénéfice net de fr. 3760, soit le 221% de la somme dépensée en annonces.

POUR COMBATTRE LA TUBERCULOSE

Le milliardaire américain Andrew Carnegie vient de faire un don d'un demi-million de marks à la fondation Koch créée pour combattre la tuberculose et poursuivre les études concernant cette maladie. L'institut Koch dispose maintenant d'un fonds de huit cent mille marks.

Nouvelles à la main

Au tribunal: Le président: Comment, accusé, c'est vous que je retrouve ici, au bout de cinq ans... Vous ne changez donc pas? L'accusé (avec complaisance): Heu! heu! pas trop! (Puis, avec politesse): Ni vous, du reste, monsieur le président.

ETRANGER

BULGARIE

LE SAINT-SIEGE ET LE PRINCE FERDINAND

Le « Vaterland », de Vienne, organe catholique; avait annoncé, que le prince Ferdinand de Bulgarie qui est, comme on sait, excommunié depuis qu'il a fait élever son héritier, le prince Boris, dans la religion grecque, se serait adressé à deux reprises au Vatican pour la célébration de son mariage avec la princesse de Reuss, et qu'il aurait reçu le conseil de s'adresser à l'archevêque catholique de Philippopol; ce dernier aurait donné le consentement nécessaire à la condition que les enfants à naître soient élevés dans la religion catholique. Le correspondant romain du « Corriere della Serra » dont les sources d'information au Vatican, sont des meilleures, affirme que cette version n'est pas exacte.

D'abord, le prince de Bulgarie n'a fait aucune démarche directe auprès du Saint-Siège. Des personnes amies du prince, ont été le terrain pour savoir qu'elle pourrait être la réponse de Pie X au cas où le prince demanderait l'autorisation du Saint-Siège pour la célébration de son mariage catholique. Cette réponse, selon le « Corriere della Serra » ne pourrait être que négative. Le prince, qui s'était adressé directement à l'archevêque de Philippopol. Mgr Menni, n'en avait pas reçu de réponse satisfaisante.

Il n'y a pas de motif, conclut le correspondant du « Corriere » (M. F. Carry) pour croire que Pie X se montre plus accommodant envers le prince Ferdinand que ne le fut Léon XIII.

FRANCE

LES VOIES D'ACCES AU SIMPLON

Les sénateurs et députés des départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie, viennent d'adresser au président du Conseil une lettre dans laquelle ils protestent contre la procédure suivie par le gouvernement dans la question des voies d'accès au Simplon.

Cette procédure, disent-ils, a pour but d'établir un précédent en faveur du projet de la Faucille. Les sénateurs et députés ajoutent: 1. La Faucille est complètement indépendante des relations de la France avec l'Italie par le Simplon. 2. La Suisse ne s'intéresse qu'au raccourci Frasne-Vallorbe sur la ligne Paris-Dijon-Lausanne.

3. La Suisse, hostile au projet de la Faucille, n'y adhère qu'en exigeant de la France des sacrifices considérables.

4. La Faucille, privée du trafic des marchandises, serait réduite au trafic des voyageurs purement genevois.

HOLLANDE

LA REINE L'ÉCHAPPE BELLE

La reine Wilhelmine et le prince consort ont failli être victimes d'un très grave accident. Ils faisaient dans l'après-midi de mer-

credi une promenade en voiture, quand le véhicule, qui conduisait le prince Henri lui-même, vint heurter un tramway électrique lancé à toute vitesse.

Le choc fut si violent que trois des roues de la voiture royale furent enlevées net et que celle-ci culbuta.

Les passants qui avaient assisté à la scène se précipitèrent au secours de la souveraine et de son mari, mais ceux-ci, qui n'avaient pas un seul instant perdu leur sang-froid, étaient déjà sur pied, riant de l'aventure.

Ni l'un ni l'autre, en effet, n'avaient été blessés. Entourés d'une foule respectueuse et sympathique, la reine Wilhelmine et le prince Henri demeurèrent quelques instants sur le lieu de l'accident, tandis qu'on dételait les chevaux et qu'on garait la caisse de la voiture royale, puis regagnèrent à pied le palais, d'où la jeune souveraine se rendit, un peu plus tard, chez la reine-mère, afin de la tranquilliser.

ITALIE

DEMISSION DU PRESIDENT DU SENAT

M. Canonico, président du Sénat italien, a donné sa démission pour raison de santé.

L'AGITATION EN SICILE

L'effervescence provoquée par la condamnation de Nasi continue dans les centres les plus importants de la Sicile.

Les journaux signalent des cortèges tumultueux, bris de lanternes, et pierres jetées aux soldats.

A Palerme et à Messine, les étudiants se sont mis en grève; à Syracuse le conseil municipal a voté un ordre du jour demandant au roi de signer la grâce en faveur de Nasi.

Mais à Trapani, le calme continue à régner. C'est le calme qui précède la tempête, remarque un correspondant du « Corriere d'Italia ». En attendant, la police surveille, à Trapani, la maison de Lombardo, le secrétaire que les Trapanais considèrent, par son attitude devant la Haute-Cour, comme l'auteur principal de la ruine de Nasi.

Un comité de Trapanais s'est formé pour offrir à M. Muratori, l'avocat de Nasi, la succession de celui-ci au Parlement. L'offre est soumise à une condition, à savoir que M. Muratori donnera sa démission de député, le jour où Nasi — après les quatre ans d'interdiction de fonctions publiques, attachée à sa condamnation — pourra retourner à la vie publique.

A propos de l'initiative prise par des députés d'obtenir du roi la grâce du condamné, le sénateur Brusa a déclaré au « Giornale d'Italia »:

« Ce serait une offense pour nous qui nous sommes torturés pour émettre une sentence équitable, et il ajouta: « Des objections constitutionnelles s'opposent à ce que le roi grâce un ancien ministre; du reste, Nasi a déclaré qu'il n'avait pas demandé et ne demandera pas grâce. »

PORTUGAL

L'ASSURANCE DE DOM CARLOS

La Compagnie d'assurance-vie l'Urbaine a payé hier la somme de 1,300,000 francs, montant de la police contractée par le roi dom Carlos. Une somme de 500,000 francs sera payée par la Compagnie l'Equitable des Etats-Unis.

MAROC

UN ARRET DANS LES OPERATIONS

Le « Temps » publiait mercredi soir la note suivante, d'allure officieuse:

« C'est aujourd'hui que devait prendre fin la période de repos accordée par le général d'Amade à ses troupes. Demain, le corps expéditionnaire devait recommencer ses opérations dont le but est la pacification des Chaouia, et dont l'objectif particulier devait être la réduction des Medakra, la plus insoumise des tribus. »

« Avant de laisser s'engager cette nouvelle série d'opérations, le gouvernement a jugé utile d'être fixé d'une manière précise sur l'étendue exacte qu'elles devaient avoir, sur le plan qu'avait conçu le commandant en chef pour leur exécution, et enfin sur le point de savoir si le général d'Amade jugeait suffisantes pour cette entreprise les forces dont il dispose actuellement. »

« En conséquence, dans une réunion tenue hier soir au ministère de l'intérieur, par MM. Clemenceau, Pichon et le général Picquart, et à laquelle assistait M. Regnaud, ministre de France à Tanger, on a arrêté les termes d'un télégramme qui a été adressé immédiatement au général d'Amade, en vue de lui demander les renseignements désirés. »

Ceci semble indiquer que le gouvernement ne désire pas que le général d'Amade étende davantage son champ d'opérations, surtout avec les effectifs dont il fait insuffisants qu'il a, en ce moment, sous la main. La situation peut donc se résumer ainsi: on enverra à Casablanca de nouveaux renforts ou nos opérations militaires seront réduites au strict minimum. Aujourd'hui, c'est cette dernière solution qui paraît prévaloir.

SITUATION POLITIQUE

L'amiral Pihlbert télégraphie que la situation politique est sans changement.

Moulay Hafid avait prescrit au gouverneur chrétien de Mazagan de lui amener la garnison. Cette mise en demeure ayant été repoussée, Moulay Hafid a, par circulaire, demandé aux consuls étrangers de faire évacuer Mazagan par les soldats du makhzen ou de prévenir les étrangers de résigner entièrement chez eux. Il aurait l'intention, dit-il, dans sa circulaire, de venir châtier les partisans d'Abdel Aziz.

ENVOI DE RENFORTS

On croit que le gouvernement français a envisagé l'éventualité de l'envoi de renforts considérables — 4 ou 5,000 hommes — au Maroc.

Comme l'effectif du corps d'occupation serait alors porté à 12,000 hommes pour le moins, la question se poserait de savoir si le commandant en resterait au général d'Amade ou s'il n'y aurait pas lieu de nommer un divisionnaire.

En tout état de cause, les opérations seraient suspendues quelque temps, pour permettre aux renforts d'arriver.

RUSSIE

LA POLICE TRAVAILLE

Les perquisitions et les arrestations continuent à Pétersbourg. La police qui est parvenue, on ne sait comment à se glisser dans les milieux révolutionnaires et qui a surpris pas mal de secrets — secrets grâce auxquels elle déjoua la semaine dernière les attentats projetés notamment contre le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, le ministre de la justice, M. Schtchegolevitch et le préfet de police — semble vouloir arrêter maintenant tous ceux qui furent de près ou de loin en relations avec les personnes compromises.

De leur côté, les révolutionnaires, très alarmés, recherchent les policiers qui se sont fauffés parmi eux ou les indicateurs qui les ont trahis. On s'attend, d'ici peu, à une guerre sans merci entre ceux-ci et ceux-là.

LA QUESTION DES BALKANS

La question des Balkans absorbe toujours l'attention du gouvernement russe. Malgré tous les démentis officiels, les rapports austro-russes sont glacials. On ne pardonne pas à l'Autriche d'avoir rompu l'équilibre balkanique à son profit; on trouve inadmissible, de la part du baron d'Aehrenthal de n'avoir avisé le gouvernement russe de son intention de le mander la concession de la voie du sandjak que quelques jours seulement avant d'en faire l'annonce officielle. C'est là un procédé inamical qui a rompu l'entente austro-russe dans les Balkans. Car, qu'on le veuille ou non, à Berlin, cette entente est bien rompue.

Il n'est pas douteux que l'attitude de l'Autriche, que l'on sait à Pétersbourg encouragée par l'Allemagne, a eu pour premier résultat de resserrer les liens entre la Russie et l'Angleterre.

Ce que la Russie désire par-dessus tout, en ce moment, c'est que les réformes en Macédoine soient assurées par le concert européen. Elle fera, pour cela, tous les efforts possibles. Son intention est de poser nettement la question devant les puissances, afin que celles-ci se prononcent et qu'en cas d'échec toutes les responsabilités soient bien établies.

On envisage à Pétersbourg l'avenir avec une certaine appréhension, car l'on craint que les difficultés balkaniques soient loin d'être applanies. Fort heureusement, l'entente anglo-russe est une force avec laquelle il faudra compter.

LA DOUMA CHEZ LE TSAR

Plus de trois cents députés ont été présentés mercredi à la résidence d'hiver de Tsarskoïé Sélo. L'empereur fit un discours concis. Il dit notamment:

« Je suis content de vous voir chez moi. Je vous souhaite du succès dans vos travaux à la Douma, qui semblent maintenant s'arranger. Parmi tous les projets de loi, j'attache le plus d'importance au projet de réformes agraires dont j'attends une heureuse solution, mais je n'admettrai jamais la moindre atteinte au principe de la propriété privée. »

Après ce discours, les députés ont crié: « Hourra! »

A la fin du discours, l'impératrice entra avec le jeune prince héritier du trône. Les souverains, tenant le tsarévitch par la main des deux côtés, firent le tour de la salle, s'arrêtant, causant, posant des questions aux députés, groupés par province.

Tous les partis de la droite et du centre, les groupes de l'opposition, le parti de la rénovation pacifique et le groupe musulman se sont rendus à la réception. Les Polonais, les travaillistes, les socialistes et les cadets se sont abstenus. Ces derniers ont déclaré qu'ils ne voulaient pas suivre l'initiative de la droite, le président de la Douma ne leur ayant jamais proposé de les présenter.

Les discours du tsar aura une certaine influence sur les députés paysans. Par hasard ou intentionnellement, le mot autocratie ne fut pas employé.

JAPON

UN CONFLIT JAUNE

Le Japon, on le sait, refuse de permettre à la Chine d'établir la ligne Sin-Min-Ting à Takoumen, qui devrait être construite avec des capitaux anglais par des entrepreneurs anglais. Un communiqué officiel japonais, dit, que cette opposition n'a aucun rapport avec la politique de la porte ouverte promise par le Japon. Lorsqu'en 1905 le gouvernement japonais, dit ce communiqué, obtint de la Chine l'engagement de ne pas construire de ligne pouvant faire concurrence à celle du sud de la Mandchourie, il s'agissait précisément de la ligne projetée.

Le « Month China News » fait remarquer que le Japon s'attribue en Mandchourie une situation exclusive semblable à celle dont jouissait la Russie avant la guerre.

Le gouvernement chinois a décidé de discuter cette affaire avec la légation du Japon et a mandé à Pékin, à cet effet Tang Chaoa Yi, gouverneur de Moukden, promoteur du projet d'extension du chemin de fer du Nord. La Chine affirme que les prétentions du Japon de lui interdire la prolongation de son réseau à l'ouest du Liao sont insoutenables parce qu'elles sont incompatibles avec les articles 4 et 7 du traité, de Portsmouth, ainsi qu'avec les clauses de l'alliance anglo-japonaise.

DEPECHE

TUMULTE A LA CHAMBRE ITALIENNE

Rome 28. — Au début de la séance de la Chambre, un violent incident a été provoqué par un discours de M. Santini accusant le député Todeschini, socialiste, de recevoir des subsides de la Société humanitaire de Milan. Todeschini répliqua: « Admettons que nous recevions des subsides, mais nous ne sommes pas entretenus comme M. Santini. »

Ce dernier voulut se jeter sur M. Todeschini et il fallut le prendre à bras le corps pour le retenir. Pendant un demi-heure, des insultes se croisèrent entre la droite et l'extrême-gauche, tandis que les amis des deux députés les entouraient, afin qu'ils n'en vissent pas aux mains.

Les efforts du président pour faire retirer les paroles malencontreuses, échouèrent devant l'obstination des deux adversaires dont les partisans hurlaient à tour de rôle: « Ne retire rien. »

LE CHEF DE TRAIN VOLEUR

Belfort 28. — Demain, sera dirigé sur Paris le chef de train de la Compagnie de l'Est, extradé par la Suisse à la demande de la justice française.

Il est inculpé d'avoir soustrait des sacs de dépêches dont il avait la garde, comme conducteur de l'express Paris-Bâle, des valetins qu'il négociait ensuite en Suisse.

EN RUSSIE

St-Petersbourg 28. — Le conseil de guerre siégeant à la forteresse Pierre et Paul a jugé les terroristes récemment arrêtés.

Il en a condamné à mort sept, dont deux femmes et le journaliste italien Calvino.

BIBLIOGRAPHIE

L'ARGUS SUISSE DE LA PRESSE

Qui de nous n'éprouve le besoin d'être renseigné sur tout ce qui se dit et s'écrit dans le monde entier sur sa personne, sur les questions qui l'intéressent, etc.? Mais, quelle grosse perte de temps que ces longues recherches, qui généralement, n'aboutissent qu'à un fort maigre résultat.

« L'Argus Suisse de la Presse » (23, Rue du Rhône) à Genève, s'est donné pour mission de découper dans tous les journaux et revues de la Suisse ainsi que dans les principales gazettes de l'Etranger, tout ce qui peut intéresser ses abonnés; il leur énumère ainsi un temps énorme et précieux.

Fondé en mai 1901, l'« Argus Suisse de la Presse » a pris vite un développement considérable et compte déjà parmi ses abonnés, des personnalités politiques, des autorités et administrations fédérales, cantonales et communales, des diplomates, des artistes, des hommes de lettres et des journalistes, des établissements financiers et industriels, sociétés diverses, etc.

APRES MA GRIPPE Comment je me suis rétabli Par M. Gaston Prulhière

M. Gaston Prulhière, cuisinier à l'Hôtel de Châlons à Epemay, avait eu une très forte grippe. « Je me sentais de fièvre, écrivait-il, une lassitude générale paralysait mes membres, ma tête était douloureuse, et à chaque quinte, j'éprouvais comme un déchirement. La nourriture me semblait amère. Manger, boire ou dormir était chose impossible. La fièvre une fois passée, je ne tenais plus debout, je n'avais plus la moindre force et je ne pouvais pas faire le moindre travail. J'ai pris alors les pilules Pink et je me suis tout de suite senti mieux. J'ai repris des forces, de



M. Prulhière (Photo Aubry et Lenzi) l'appétit, j'ai pu dormir et reprendre mes occupations très rapidement.»

La grippe entraîne après elle un état remarquable de dépression physique, intellectuelle et morale. Des hommes robustes qui paraissent complètement guéris ont l'horreur du mouvement, d'autres ont une indifférence absolue, une paresse des facultés intellectuelles, de la mémoire, de l'attention et même de la volonté. Il suffit de gripes légères pour provoquer une débilité profonde et durable.

Les pilules Pink sont souveraines pour réparer les forces des personnes victimes de l'épidémie. Elles préservent des rechutes et des complications si nombreuses telles que les névralgies, la méningite, l'hépatite, l'ictère, la pleurésie, la méningite, l'hépatite aiguë.

Ne croyez pas que vous êtes guéri parce que vous n'avez plus de fièvre, plus de maux de tête, de courbature. Ne croyez pas que vous êtes guéri parce que vous n'avez plus de catarrhe bronchique. La grippe aura encore longtemps prise sur vous. Hâtez votre convalescence. Redoutez les complications. Les pilules Pink sont indiquées contre l'anémie, la chorée, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatic, rhumatisme, les suites d'influenza.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. Fr. 3,50 la boîte et fr. 19 les six boîtes franco.

MALADIES DE LA FEMME LE RETOUR D'AGE



Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étire la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. La boîte 3 f. 50, 6e poste 4 f., les 3 boîtes, 10 f. cont. mand. p. 40 f. 50, adressé à Mag. DUMONTIER, ph<sup>m</sup>, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France).

(Notice et renseignements confidentiels gratuits.)

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY car elle seule peut vous guérir

L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial du VALAIS, pour 1908 - 1909 vient de paraître

En vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter - Amacker libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.

Relié: frs. 3.75

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION

RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

- Circulaires — Livres
Cartes de visite — Cartes d'adresse
Lettres de mariage
Enveloppes — Têtes de lettres
Lettres de faire part
— Journaux — Brochures — Registres —
Actions — Obligations
— Cartes de fiançailles —

- Impressions soignées en tous genres
Cartes de vins — Etiquettes pour vins
— Catalogues — Prix-courants —
Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Chèques — Memorandums
Factures — Diplômes
— Menus —
etc.. etc.

Travail prompt et soigné

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (33)

Abandonnée

Le ciel et la terre, les arbres et les rochers semblèrent tourner en rond devant elle, elle ferma les yeux.

Elle se fit un monde, devenant-elle folle?... Son tuteur poussa une exclamation de joie et en même temps qu'il la pressait sur son cœur, appuyait sa voix contre la sienne et murmurait d'une voix étrangement douce: — Ah! Lily! Lily!... Silence... Restez-en là.

Elle souffla mourir pendant ces quelques secondes; mais le souvenir de M. Lindsay lui tortura l'âme, et la promesse que l'anneau lui rappelait, lui donna la force de s'arracher des bras qui l'enlaçaient.

— Laissez-moi... Allons à la maison, je suis malade.

Mais M. Palma la rapprochant de lui, dit: — Encore un instant et rappelez-vous que je suis votre tuteur.

« Vous portez cette bague comme un gage de fiançailles. N'est-ce pas prématuré, puisque votre mère est encore dans l'ignorance de vos projets? Je ne veux pas vous tourmenter sans nécessité, mais tant que vous êtes sous ma garde, je ne puis vous permettre aucun engagement sans le consentement maternel; je ne vous cache pas d'ailleurs que je deviens impatient de vous remettre entre ses mains. Asseyez-vous, j'ai de tristes nouvelles à vous donner. Cette dépêche vous les apprendra, dit-il en tirant un papier de sa poche.»

Elle lut ce qui suit:

« San-Francisco

« Monsieur Erle Palma, dites à votre pupille que Douglas est trop malade pour aller plus loin. Si elle désire le voir encore vivant, elle doit venir immédiatement. Pouvez-vous l'amener tout de suite?

« Elise Lindsay ».

La dépêche tomba sur le sol, tandis que la jeune fille étouffait ses sanglots, en cachant sa figure dans ses mains; puis, au bout d'un instant, pendant lequel M. Palma resta silencieux, elle s'écria:

— Laissez-moi aller le retrouver. S'il doit mourir, ce sera une consolation pour lui et

pour Mrs Lindsay.

— Pensez-vous que votre mère y consente? — Je ne sais pas, mais elle ne pourrait me blâmer; si j'attendais de l'avoir consultée, il pourrait... Oh! monsieur Palma, nous perdons du temps; ayez pitié de moi! Envoyez-moi vers l'amie qui m'aime si sincèrement et avec tant de dévouement.

— Calmez-vous, Regina. Ce télégramme a été retardé par les neiges qui ont interrompu les communications. Il fut expédié il y a trois jours. Hier soir, j'ai télégraphié pour avoir des nouvelles de M. Lindsay, mais lorsque nous sortîmes, les dépêches avec San-Francisco n'étaient pas encore échangées et tous les trains sont bloqués. Nous ne pouvons donc prendre aucune détermination jusqu'à ce que nous sachions quelque chose de définitif. De plus, je dois vous dire que j'attends de jour en jour l'ordre de votre mère de vous envoyer en Europe. Venez, marchez un peu et efforcez-vous d'être patiente.

Il lui offrit son bras, mais elle s'écria avec un véritable accent de désespoir.

— Rentrons, je vous prie, j'ai besoin d'être seule.

Pendant tout le jour, ils restèrent silencieux. M. Palma fit arrêter la voiture au télégraphe.

— Les dépêches ne circulent pas encore li-

brement, dit-il, revenant à la portière, mais probablement nous aurons des nouvelles dans la soirée, je vous les communiquerai immédiatement. Dites à Mrs Palma que je ne rentrerai pas dîner, j'ai de pressantes affaires à terminer, qui me retiendront tard, dans la soirée. Au revoir.

Il sauta et dit à Farly de rentrer.

Regina passa la soirée seule dans sa chambre à se souvenir, à attendre et à prier.

Vers onze heures, elle entendit dans la rue, sous sa fenêtre, un pas qu'elle reconnaissait entre tous les autres.

Quelques instants après, on frappait à sa porte.

— Entrez, dit-elle.

La porte s'ouvrit à demi, mais personne n'entra.

Elle s'avança vers le seuil, M. Palma était debout, détournant la tête et lui tendant un télégramme. Elle le prit en tremblant comme une feuille et lui demanda: « Est-il mieux? » M. Palma la regarda avec un inexplicable sentiment de pitié, et, comme incapable de supporter sa vue, s'enfuit rapidement.

Elle ferma la porte, resta un moment immobile, le cœur serré de crainte, puis élevant enfin la feuille à la lumière, elle lut:

« San-Francisco
« M. Erle Palma: Douglas est mort, la nuit dernière.

« Elise Lindsay »

Chapitre XXV

Depuis le jour mémorable où Regina était allée se promener au Parc central en compagnie de son tuteur, plusieurs semaines s'étaient écoulées; par un orageux après-midi de mai, elle était assise près de la table de la bibliothèque, occupée à faire une traduction d'« Egmont ».

L'orage assombrissait le jour et les globes du candélabre, représentant une lampe romaine, étaient allumés, répandant une lumière dorée dans toute la pièce.

Sur une console de bronze, dans un vase de terre cuite, un blanc jasmin d'Espagne répandait son suave parfum, tandis que devant le portrait de Mrs Orme, deux camélias blancs reposaient sur des feuilles de géranium odorant.

Près du feu, les pieds allongés sur un magnifique coussin persan, Olga se reposait dans le grand fauteuil qui appartenait au bureau de M. Palma, et là, confortablement installée, elle feuilletait un livre.

L'atmosphère par la lecture, elle se retourna et

examina Regina; peu à peu, elle se rendit compte des changements survenus dans la physionomie de cette dernière, qui trois mois auparavant, était sereine et calme comme un rayon de lune.

Les angoisses cruelles et prolongées éprouvées dernièrement par la jeune fille avaient laissé leur trace indéniable sur son visage, chassant le calme et la tranquillité de l'enfant, pour faire place à la tristesse de la femme.

La perte de l'amie qui, pour elle, symbolisait tout ce qu'il y avait de noble, d'héroïque et de divin dans la nature humaine, lui avait causé un silencieux mais profond chagrin, et sa souffrance n'avait pas été allégée par les lettres de Mrs Lindsay, qui lui donnaient les tristes détails de la dernière maladie de son fils et lui répétaient les paroles prononcées par ses lèvres expirantes, à l'intention de celle qu'il considérait comme sa fiancée.

Elle avait versé de cruelles et amères larmes sur ces lettres torturantes, s'accusant continuellement de s'être rendue indigne d'un tel amour. Douglas avait été enterré dans un cimetière ensoleillé, près des vagues bleues du Pacifique, et sa mère restait à San-Francisco, chez sa fille, où M. Lindsay avait rendu le dernier soupir.

Mrs Palma et Olga savaient seulement que Regina avait perdu un ami très cher qu'elle n'avait pas vu depuis longtemps, mais M. Pal-

ma seul comprenait la nature du lien sacré qui les avait unis.

Jour et nuit, elle était hantée par le souvenir de la douce figure qu'elle ne reverrait plus sur terre. Lorsqu'elle reçut une photographie sur laquelle, amaigri, presque émacié, il semblait dormir profondément, elle sentit que sa propre vie ne pourrait plus jamais avoir la même douce tranquillité et que les ailes sombres du regret planeraient désormais sur son avenir.

Comme si l'opale était un talisman contre les sentiments qu'elle éprouvait encore malgré elle pour son tuteur et qu'elle considérait comme une injure pour le mort, elle portait constamment la bague qu'il lui avait donnée.

Si parfois une émotion provenant de ce qu'elle traitait de sa « coupable folie » agitait son cœur, sa main droite caressait le bijou cherchant dans cet attouchement un renouvellement de forces.

Elle manœuvrait soigneusement de façon à éviter tout tête-à-tête avec son tuteur. Les affaires, les occupations mondaines prenaient le temps à celui-ci; il avait été appelé à Boston, à Albany, ou fois même à Philadelphie, mais aucun adieu n'avait été échangé avec sa pupille, comme si, conscient de ses efforts pour l'éviter, il avait presque perdu la notion de sa présence.

Durant ces tristes jours, la jeune fille n'avait pas paru se rendre compte de la barrière

qui les faisait presque étrangers l'un à l'autre.

Elle livrait donc sans aide et sans sympathie son grand combat contre ses remords, et son chagrin n'avait plus qu'un désir, celui de fuir cette maison avant que le secret de son cœur n'eût été découvert. Elle espérait qu'avec le temps, elle chasserait sa folie et retrouverait le respect d'elle-même. Mrs Carew était revenue à New-York et, de temps à autre, M. Palma mentionnait son nom, en transmettant quelque message à sa belle-mère. Olga s'abstenait à présent de toute taquinerie au sujet de la belle créature, telle qu'elle s'en permettait quelquefois auparavant. Regina attribuait sa réserve à la connaissance qu'elle avait sans doute d'un engagement entre elle et M. Palma, mais elle ne pouvait entendre prononcer le nom de cette femme sans frissonner de douleur, et elle souhaitait ardemment de partir avant que l'affaire fût suffisamment décidée pour qu'elle fût exposée à en parler et à l'entendre discuter. Aujourd'hui, après avoir examiné longtemps sa compagne, Olga dit:

— Regina, vous avez l'air fatigué et vous êtes pâle comme un fantôme. Laissez vos livres et venez causer avec moi.

La jeune fille, ainsi interpellée, posa sa plume et s'approcha de la cheminée.

— Je croyais que vous aviez promis d'aider Valérie à poser son voile de fian-

cée? dit-elle.

— Oui, et je vais bientôt aller m'habiller. Savez-vous, chère, que sur le désir de M. Palma, ma mère et moi, nous avons reculé notre voyage en Europe afin de vous y escorter?

« M. Chesley arrive demain et Erle Palma désire vivement savoir si j'y consentirai à nous escorter. Je suppose que votre mère acceptera cet arrangement, car je serais triste de vous laisser seule. Peut-être ignorez-vous que votre tuteur a vendu récemment cette maison et songe à en acheter une autre, sur la colline de Murray? »

— M. Palma ne peut pas désirer mon départ plus ardemment que je ne le fais moi-même, et si ma mère ne me rappelle pas, j'insisterai pour retourner au couvent d'où il me reira, il y a sept ans. Je continuerai mes études jusqu'au moment de rejoindre ma mère. Olga, dans combien de temps M. Palma se mariera-t-il?

— Je ne sais pas. Erle ne communique ses projets à personne, mais je puis, me semblait-il, affirmer que, s'il ne consulte que ses propres désirs, cela ne souffrira pas de retard. Jusque récemment, je n'aurais pas cru possible qu'un homme froid, fier, ambitieux, aussi maître de lui pût s'incliner devant une femme, mais la nature humaine est une énigme qui nous confond un jour ou l'autre... Allons je dois m'habiller. Embrassez-moi, Regina. Ah! chers yeux de vejeours, si je traite une pla-

ce de repos au paradis, je souhaite qu'elle me soit réservée près de vous.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent et, lorsque la voiture fut emmenée Olga et sa mère, Regina se retira dans sa chambre, craignant que son tuteur ne vint à rentrer et la trouvât dans sa bibliothèque. Au déjeuner, il avait annoncé qu'il dînerait au club, en l'honneur de quelque juge éminent d'un Etat éloigné, auquel les membres du « Stèle » offraient une réception de gala; mais elle tenait à éviter jusqu'à la possibilité d'un tête-à-tête. Le désir qu'il avait manifesté de son départ, et qu'Olga lui avait innocemment révélé, avait piqué sa fierté, en même temps qu'il lui faisait maudire plus violemment le sentiment qui s'était emparé de son cœur; aussi ne formait-elle plus qu'un souhait: celui d'aller rejoindre sa mère le plus vite possible.

Elle se contentait des goûts luxueux de Mrs Carew qu'il avait vendus sa jolie maison et se proposait d'en acheter une plus élégante encore... Dans le fond de son cœur blessé, elle tirait quelque satisfaction de la pensée qu'au moins la femme de M. Palma ne profanerait jamais de sa présence cette chère bibliothèque où elle avait passé de si heureux jours, et qui était indissolublement liée au souvenir de son tuteur.